Bonjour ! Si un client d'une société d'architecture d'intérieur avait accès à un compte client en ligne, voici les informations qui pourraient être affichées sur sa page "compte client", ainsi que celles qu'il pourrait ou non modifier, et les services en ligne qui pourraient lui être proposés.

**1. Informations visibles sur la page "compte client" :**

* **Informations personnelles :**
  + Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail.
  + Informations sur l'entreprise (si le client est une entreprise).
* **Historique des projets :**
  + Détails sur les projets passés (designs d'intérieur réalisés, photos avant/après, etc.).
  + Statut actuel des projets (en cours, terminé, à venir).
* **Facturation et paiements :**
  + Factures passées et à venir.
  + Détails de paiement, historique des transactions.
  + Solde ou montant restant à payer, s'il y a lieu.
* **Suivi de projet :**
  + État d'avancement des projets en cours.
  + Planification des étapes de conception et des échéances.
* **Devis et propositions :**
  + Devis reçus pour des projets en cours ou à venir.
  + Modifications possibles sur les devis (si l'option est prévue par l'entreprise).
* **Messages ou notifications :**
  + Communication avec les architectes ou les responsables de projet (chat en direct, messages importants, mises à jour).
  + Notifications concernant les échéances de paiement ou les nouvelles propositions de design.

**2. Informations que le client pourrait modifier :**

* **Informations personnelles :**
  + Adresse de livraison ou de contact (s'il déménage, par exemple).
  + Numéro de téléphone et adresse e-mail.
* **Préférences de communication :**
  + Préférences de notification par e-mail ou SMS.
  + Choix de la langue ou du fuseau horaire, si applicable.
* **Modification de certains éléments de projet :**
  + Si l'entreprise permet des ajustements, le client pourrait potentiellement proposer des modifications dans les devis ou les plans de conception (modifications mineures dans le design, ajustement des matériaux ou des couleurs, etc.).
* **Mots de passe et sécurité :**
  + Le client pourra mettre à jour son mot de passe ou activer des paramètres de sécurité supplémentaires (authentification à deux facteurs).

**3. Informations que le client ne pourrait pas modifier :**

* **Propositions de conception :**
  + Les éléments fondamentaux des projets d'architecture (plans, choix de matériaux principaux, disposition de l'espace) ne seraient généralement pas modifiables directement par le client, sauf dans le cadre d'une révision convenue.
* **Détails de facturation :**
  + Les montants des devis ou factures (sauf modifications approuvées par l'entreprise).
* **Historique des paiements et factures :**
  + Le client ne pourra pas modifier les transactions passées (dates, montants, etc.).
* **Documents internes à l'entreprise :**
  + Documents relatifs à l’entreprise (stratégies internes, informations de gestion, etc.) ne seraient pas accessibles ni modifiables.

**4. Services en ligne proposés au client :**

* **Suivi de projet :**
  + Des outils permettant de suivre l’évolution des projets, de visualiser des maquettes en 3D, des rendus ou des simulations de l’espace.
* **Communication en ligne avec le designer :**
  + Un chat en ligne ou un espace de messagerie pour poser des questions, discuter des concepts ou des changements.
* **Évaluations et retours :**
  + La possibilité de donner un retour sur les services rendus, les projets achevés ou d’évaluer l'architecte d'intérieur sur la base de critères donnés.
* **Prise de rendez-vous en ligne :**
  + La possibilité de prendre un rendez-vous en ligne pour une consultation ou une réunion, avec un calendrier intégré pour les disponibilités.
* **Paiement en ligne sécurisé :**
  + Système de paiement intégré permettant de régler les factures et les devis en ligne de manière sécurisée.
* **Galerie de projets et inspiration :**
  + Accès à une galerie de projets précédents ou des inspirations de design pour aider à la prise de décision.
* **Accès aux documents et contrats :**
  + Téléchargement ou visualisation des contrats, devis, ou autres documents importants.

En résumé, un compte client sur une plateforme d'architecture d'intérieur pourrait offrir à un client un suivi complet de son projet, une communication fluide avec les designers, et un accès aux documents financiers et administratifs. Certaines informations, comme les éléments clés du design, pourraient être limitées pour éviter les modifications non contrôlées, tandis que les services en ligne incluraient des outils pour rendre l'expérience plus interactive et fluide.